



## Réussir la démarche REX

### ● Les facteurs clés de réussite :

- **Impliquer la Direction et l'encadrement** qui montrent son engagement en acceptant de se remettre en cause et en décidant de la mise en œuvre des actions correctives identifiées.
- **Instaurer un climat de confiance** où les personnes peuvent rapporter des écarts sans craindre une remise en cause par leur encadrement.
- **Analyser l'ensemble des causes des accidents en toute transparence**, y compris les facteurs organisationnels et culturels et ne pas en rester aux causes techniques ou liées à l'action humaine.
- **Assurer un retour rapide aux personnes ayant signalé une anomalie ou proposé une bonne pratique**, afin de les rassurer que le REX n'est pas un « trou noir ». Ce premier retour sera parfois incomplet si tous les éléments de la fiche REX n'ont pas encore été analysés, mais on pourra dire par exemple : « *Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine revue sécurité* ».
- **Valoriser des bons résultats**, par exemple via la mise en place d'un « prix du meilleur REX de l'année ».
- **Écouter les idées de tout le personnel** et les prendre en compte chaque fois que cela s'avère opportun ou possible.

### ● Les freins :

- **S'arrêter à l'identification de défauts techniques ou comportements inappropriés** de personnes, plutôt que de prendre en compte également des facteurs organisationnels.
- La **crainte de la remise en cause personnelle** ou d'un collègue (en termes de sanction ou d'atteinte à sa fierté), lorsqu'on fait état d'un écart par rapport à une procédure ou une règle.
- Le sentiment « qu'il est plus facile de ne rien dire ».
- La **sensation de surtravail** lié à la mise en place du processus.
- La crainte de mise en cause judiciaire suite à un accident grave.

## Priorité du processus REX et sanction

L'interférence éventuelle avec un processus de sanction peut porter atteinte à la transparence nécessaire au bon fonctionnement d'une démarche REX. La priorité du processus REX est la **prévention d'accidents**, ce qui nécessite la compréhension des causes ayant provoqué l'accident. Une démarche (même implicite) de recherche de responsabilité, voire de culpabilité, nuirait à la recherche des causes qui doit s'appuyer sur un climat de confiance. Ceci étant, une entreprise ne peut ignorer la transgression délibérée de procédures, en particulier concernant la sécurité.